

STAGE D'OBSERVATION

STAGE D'OBSERVATION

ORIENTATION
4^{ème} et 3^{ème} collège
Orientation seconde générale

Lycée Professionnel des Métiers du Bois
Mini-stages
de découverte professionnelle

Renseignements

- Lycée Professionnel des Métiers du Bois -
31110 MONTAUBAN DE LUCHON -
Tél. 05 61 94 66 00 - Ateliers 05 61 79 59 67 - Fax 05 61 79 21 06 -
Mel: 0310006n@ac-toulouse.fr



OBJECTIFS

- L'enseignement en lycée professionnel, (objectifs, diplômes...)
- les formations techniques (métiers) dispensées dans l'établissement.
- Organisation des enseignements.

INFORMATION PRATIQUE

➤ Qui demande ?

- l'élève
- les parents
- le conseiller d'orientation
- le professeur principal
- le chef d'établissement

➤ La durée du stage

De 1 à 2 jours

➤ Inscription à un mini stage dans l'établissement

Directement à l'établissement par téléphone ou courrier pour un premier contact afin de déterminer les dates du stage.

➤ Les formalités

- - Accord du chef d'établissement , du stagiaire, des responsables de l'élève,
- Convention de stage d'observation entre l'établissement d'origine et le Lycée Professionnel.

➤ Transport

Possibilité de venir à Bagnères de Luchon par autocar

Les frais de transports restent à la charge des familles, du collège, ou du lycée d'origine.

➤ Hébergement, restauration

Possibilité de prendre les repas dans l'établissement

Élève interne et ½ pensionnaire dans son établissement d'origine - réversion des frais par l'établissement d'origine. Élève externe dans son établissement d'origine – à la charge de la famille.

ACCUEIL DU STAGIAIRE

L'élève est pris en charge dès son arrivée en gare à condition de nous communiquer ses horaires d'arrivée. Le même principe est effectué pour son départ de l'établissement.

ORGANISATION DU STAGE

Le stage est organisé de façon très personnalisée. Après un premier contact avec celui-ci un emploi du temps lui est attribué en fonction de ses objectifs, avec une grande majorité du temps consacré dans nos ateliers pour permettre de découvrir nos formations.

Dans le cas ou un élève cible une formation particulière dans notre établissement le tableau ci-dessous précise les jours disponibles en atelier.

<i>Jour</i>	<i>Formation</i>
Lundi	Menuiserie + métiers de la scierie
Mardi	Construction bois + métiers de la scierie + menuiserie
Mercredi	
Jeudi	Construction bois + menuiserie
Vendredi	3PP + Construction bois

Horaires : *matin* de 9H à 12H *après-midi* de 14H à 17H

Dans le cas d'un transport par train ou bus les horaires journalier peuvent êtres modifies - l'élève est pris en charge dès son arrivée en gare à condition de nous communiquer l'horaire d'arrivé. Le même principe est effectué pour son départ de l'établissement.

CALENDRIER

De janvier à juin 2016
